Ville de Meudon

DIRECTION DE LA COMMUNICATION
SERVICE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Conseil de quartier Meudon-la-Forêt

Séance plénière inaugurale – Lundi 26 novembre 2018

Présidence de séance : Denis LARGHERO, maire de Meudon, président du Conseil de quartier, Fabrice BILLARD, Maire adjoint, vice-président du Conseil de quartier, Marc FLAVIER, conseiller municipal, vice-président suppléant.

Participants : Annie AGNEL, Marcelle-Lydia ALLORY, Marilyn AMANOU, Rémy AURICOSTE, Janet BOULMER, Gérard COLINE, Michel CONTER, Roland DANIEL, Patricia DE COL BARON, Renaud DUBOIS, Blanche DUCROS, Laurent DUTHOIT, Miguel FERRANDO, Evelyne GABRIEL, Abdelhak GACEMI, Alain GARNIER, Christiane GIRAUD, Michèle GUYEU, Audrey JENBACK-DESBREE, Loïc LE LAN, Jacky LECONTE, Talin MARQUOIS, Saïd MEBROUKI, Cédric MICHEL, Martine NÉBOIT, Sylvie RAOULD, Walter TOVAR

Absents excusés : Jean-Pierre CHATAIGNER

Absents : Miezyczyslas KWIATKOWSKI, Sandrine TREMELET

Responsables administratifs : Isabelle BÉREND, directrice de la Communication**,** Pierre-Etienne BROUTE, directeur de Cabinet.

En introduction, après un tour de table lors duquel les participants se sont présentés et ont exposé leurs motivations, Denis LARGHERO rappelle que les Conseils de quartier sont des lieux d'échanges et de libre expression, fondés sur le respect et l'écoute mutuels.

Le Conseil de quartier est une instance consultative. Les débats ont lieu à huis clos et les comptes rendus des séances sont publiés sur Meudon.fr. Le maire souligne qu'en cas d'absences successives sans excuse valable d'un membre, il est remplacé par la première personne sur la liste de réserve.

Il insiste sur la confidentialité des échanges et le respect des données personnelles qui pourraient être portées à la connaissance des membres du conseils de quartier, conformément au RGPD (Règlement général de protection des données).

Budget participatif

268 propositions ont été exprimées par les Meudonnais dans le cadre du premier budget participatif de la Ville de Meudon, qui a dégagé 250 000 € pour réaliser les projets plébiscités par les habitants lors du vote en janvier 2019.

161 projets sont actuellement à l'étude par les services municipaux. 25 projets concernent spécifiquement le quartier de Meudon-la-Forêt. D'autres projets, à l'échelle de la Ville pourraient également bénéficier au quartier.

A l'issue des débats, le Conseil de quartier se prononce en faveur de trois projets qui seront soutenus par les Vice-Président devant le jury qui arrêtera la liste des projets à soumettre au vote en janvier :

1. Aménagement et équipement d'un Fab Lab de bricolage géré par une association
2. Réaménagement du square Médéric
3. Installation de tables de jeux sur la place centrale

Groupes de travail

Il est proposé aux membres du conseil de quartier de désigner leurs représentants dans différents groupes de travail en lien avec leur quartier.

Ont ainsi été désignés :

- **Loïc LE LAN** : groupe de réflexion sur le centre social Millandy dans le cadre du renouvellement de l'agrément et du financement de la Caisse d'allocations familiales (CAF) pour la période 2020-2030.
- **Gérard COLINE** : comité de suivi de chantier de la Pointe de Trivaux (réunion une fois par trimestre)
- **Walter TOVAR** : groupe de travail sur l'organisation de la fête de l'été 2018 (vendredi 5 juillet au Parc du Tronchet).

Autres sujets

- **Animations de Noël :** L'attitude responsable du manège de Noël installé place centrale en décembre 2017 fait l'objet de remarques.
- **Conséquences de la fermeture de la N118 en cas de chutes de neige :** les membres du conseil demandent la mise en place d'itinéraires bis, notamment au niveau du rond-point Maréchal Leclerc.

La prochaine séance du Conseil de quartier est fixée au **mardi 19 février 2019 à 19h** à médiathèque de Meudon-la-Forêt.

D'ici là, les membres du quartier ont la possibilité de proposer les sujets qu'ils souhaitent faire inscrire à l'ordre du jour, par le biais du service Démocratie participative **d'ici vendredi 1er février 2019 au soir.**

Meudon, le 17 décembre 2018